

Luxembourg, le 6 novembre 2018

Monsieur Gaston Gibéryen
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

*« A côté de la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), la Renouée du Japon (ou Renouée à feuilles pointues, lat. *Fallopia japonica*) figure parmi les plantes dites invasives. Il s'agit en effet d'une plante herbacée très puissante qui se répand notamment en milieu humide, le long de nos rivières, telles la Sûre ou l'Our.*

Voilà pourquoi je me permets de poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- Madame la Ministre peut-elle fournir des informations sur la propagation de cette plante ? Quelles sont les contrées les plus touchées de notre pays ?*
- Quelles sont les menaces pour l'environnement naturel, en particulier pour la biodiversité ?*
- Le Ministère de l'Environnement a-t-il déjà développé un programme spécifique afin d'empêcher la diffusion rapide de cette plante ?*
- Les riverains des cours d'eau, les pêcheurs et autres citoyens concernés sont-ils informés des risques liés aux plantes dites invasives ?*
- Quelles sont les principales plantes invasives qui se répandent, à l'heure qu'il est, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député